

# PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE LIGUE 20 AVRIL 2024 A HOULGATE

**Présents** : Philippe ANTOINE – Sylvie AVIT-RELET – Didier AZE – Joël DERENNE – Bernard DRUDI – Marc DUPUY – Guy DUSSEAU – Gaëtan GOUBERT – Gérard LESEUR – Philippe LEROY – Guy LETROT – Christian MONCHOIS – Patrick PARMENTIER – Adrien POIGNIE.

**Absents excusés** : Bertrand ARCIL – Jacques CANUET – Eliane CHARBONNEAU – Laura GASNIER – Evelyne HORNAERT – Thierry JEHANNE – Christine JUSTE – Jérémy PREVOST – Jimmy SUZANNE – David TLUSTEK.

**Invités présents** : Pascal BERTHELIN – John BLANCHARD.

**Invitée excusée** : Sylvie DEPARCY.

Le Président, Guy LETROT, ouvre la séance à 09h30

## **L'ordre du jour était le suivant :**

1. Informations et agenda du Président
2. Situation financière au 29 février 2024 – Projection au 30 juin 2024
3. Adoption des tarifs - Présentation du budget prévisionnel 2024 2025
4. Projet concernant la procédure d'attribution des salles/Organisations
5. Projet de calendrier 2024 2025
6. Intervention du CTS
7. La Parole aux commissions
  - CSR (GIRPE, prévisions de modifications de règlements des compétitions)
  - La Formation
8. La Parole aux Comités Départementaux
9. Point sur Cleemy
10. Point sur l'ANS
11. Questions diverses

## **1. Informations et agenda du Président**

Guy LETROT présente et commente son agenda (ci-dessous) :

- Conseils Fédéraux : 13 et 14 janvier / 13 et 14 avril :
- Mise en place des réseaux de clubs avec 5 thèmes, performance jeunes, développement du nombre de licenciés, Ping Citoyen, organisation de compétitions nationales et internationales et féminisation. Un appel à candidature sera lancé dans le courant de la semaine prochaine,
- Le déploiement du projet fédéral de développement est activé avec la mise en place de Conseiller en développement. John BLANCHARD assurera le lien entre la FFTT et les Comités,
- Statistiques : la ligue avec 12 518 licences annuelles a dépassé l'objectif fixé par la FFTT de 5.2 %. Guy LETROT souligne une nouvelle fois l'excellent travail des clubs et des comités. Le nombre des licenciés compétition est en augmentation de 278 licences par rapport au 30 juin 2023 et le nombre de licenciés loisirs est en diminution de 84 licences, mais en sachant que la prise de ces licences loisirs est importante en fin de saison.
- Elections fédérales de décembre 2024 : le calendrier, les différents collèges et modalités ont été validés.
- Groupe de travail « vétérans » : un projet sera présenté au prochain conseil fédéral.
- Honorabilité : Guy LETROT rappelle que les arbitres, les encadrants et les dirigeants doivent avoir coché les infos sur SPID.
- La convention de professionnalisation 2023 entre la FFTT, la ligue et les CD volontaires, ainsi que l'avenant 2024 ont été signés.

- 30/01 : Emménagement maison des sports du Calvados
- 15/02 : Vente de l'appartement de Caen
- 01/03 : Réunion DTN (projet Nina)
- 20/03 : Assemblée Générale FFTT et vote du budget prévisionnel,
- 04/04 : Réunion DTN (pôle)
- 11/04 : Assemblée Générale du CROS
- 17/04 : Assemblée Générale du CSN Houlgate (Guy Dusseaux)

Guy LETROT félicite Sylvie AVIT-RELET pour sa Médaille de bronze Jeunesse et Sports.

Il informe également les membres du CDL que Sylvie DEPARCY, notre responsable administrative depuis près de 40 ans, devrait faire valoir ses droits à la retraite au 31 janvier 2025.

## **2. Situation financière au 29 février 2024 – Projection au 30 juin 2024**

Sylvie AVIT-RELET présente les documents qui ont été préalablement envoyés aux membres du CDL.

Le résultat estimé au 30/06/2024 est de 62 515,68 euros. Il faut prendre en considération les 101 628.01 euros de la vente de l'appartement de Caen ce qui montre une perte prévisionnelle d'exploitation sur l'exercice de 39 112,33 euros en cohérence avec le budget prévisionnel adopté par le Conseil de Ligue du 16 septembre 2023.

## **3. Adoption des tarifs - Présentation du budget prévisionnel 2024 2025**

Sylvie AVIT-RELET présente un BP 2024 2025 déficitaire de 36 000 €. Avant de proposer une augmentation des tarifs des licences qui permettrait d'équilibrer le prochain exercice elle rappelle que :

- Depuis la saison 2017/2018, année de la fusion, la part régionale des licences seniors n'a augmenté que de 1.65 €, alors que les parts fédérales et départementales ont augmenté respectivement de 6 € et 3 €.
- La ligue a financé l'augmentation de 2 € de la part départementale de la saison 2022/2023 soit 16 292€
- Sur la saison 2021/2022, les tarifs de la licence loisirs ont baissé de 3.75 € pour les seniors et de 5.45 € pour les autres catégories. Dans le même temps la part ligue a été supprimée au bénéfice des comités, ce qui représente une perte d'un peu moins de 20 000 € par saison.
- A partir de la saison 2022/2023, la ligue finance entièrement la maintenance de SPID soit 3 000 € pour la ligue et 3 000 € pour les comités.

Sylvie AVIT-RELET propose une augmentation de la part Ligue sur les licences compétition :

5 euros pour les catégories vétérans, seniors, juniors, cadets et minimes,  
4 euros pour les catégories benjamins et poussins.

**La proposition est validée : 10 voix pour, 0 abstention, 4 voix contre.**

Une augmentation de 7 euros des engagements du championnat par équipe est également proposée.

**La proposition est rejetée : 6 voix pour, 0 abstention, 8 voix contre.**

## **4. Projet concernant la procédure d'attribution des salles/Organisations**

Pour faire suite aux réunions du groupe de travail des 10 janvier (CR présenté au bureau de ligue du 5 février) et du 10 avril 2024, Patrick PARMENTIER rappelle l'importance de changer la procédure d'attribution des salles pour les organisations régionales.

John BLANCHARD présente les différentes propositions faites par ce groupe de travail destinées à améliorer la qualité de nos épreuves en les ciblant par rapport aux publics et objectifs.

- Centralisation des compétitions jeunes prioritaires,
- Voir le tableau en PJ des clubs ciblés pour les compétitions jeunes,
- Contacter les clubs ciblés par ordre de priorité en fonction des critères importants définis pour chaque compétition,
- Etablir des conventions pluriannuelles (3 ans) ciblées sur les compétitions "prioritaires",

- Un appel à candidature sera envoyé aux clubs pour les compétitions restantes,
  - Réflexion sur le montant de l'indemnisation des clubs organisateurs,
  - Réflexion sur le matériel : intégrer les modalités de gestion du matériel des compétitions dans les conventions (balles, kakemonos, ...),
  - Nommer un référent bénévole ou professionnel par épreuve.
- **Critérium N2 :**
  - Nombre d'arbitres souhaités : 30 par jour.
  - 12 arbitres officiels, nommés par le club organisateur (et à sa charge).  
Dans le cas où le club organisateur ne peut fournir 12 arbitres officiels, alors il complètera avec des licenciés non joueurs.
  - 18 arbitres nommés par la Ligue (et à sa charge) : arbitres en formation en priorité, puis nomination d'arbitres AR/AC par le CRA pour compléter la liste des 18.

**Ces différentes propositions sont validées (13 voix pour, 1 abstention, 0 voix contre)**

Il est précisé que si le club organisateur ne peut présenter 12 arbitres officiels, les prestations des arbitres non gradés ne seront pas comptabilisées pour le club.

#### **5. Projet de calendrier 2024 2025**

Marc DUPUY présente la proposition de la CSR de calendrier régional pour la saison 2024 2025.

Marc précise l'inversion de deux dates par la fédération au mois de mars : Les championnats de France Seniors et une journée de championnat régional.

Le calendrier 2024 2025 est validé à l'unanimité des membres présents.

#### **6. Intervention du CTS - Pascal BERTHELIN**

- **Internationaux Jeunes du Grand Est**, 16 et 17 décembre 2023 – Pont à Mousson  
7 jeunes et 2 cadres (C. SSUZANNE et M. LOUEDEC), Résultats : 10ème à la 20ème place
- **Top 16 U10 (2014/2015)** : 13 et 14 janvier 2024 – Caudry : 3 jeunes normands sélectionnés  
Résultats :
  - HUSSON L. - Bayard Argentan – 5ème
  - CHEREL S. - Alençon ALC – 7ème
  - GAILLOT V. - Tinchebray - 9ème
- **Top Détection Régional** : 14 janvier 2024 – Bolbec, 44 jeunes 2014/2015/2016 et après,
- **Championnat de France des Régions à AGEN** : Benjamines 10<sup>ème</sup>, Benjamins 12<sup>ème</sup>, Minimes Filles 9<sup>ème</sup> et Minimes Garçons 9<sup>ème</sup>.
- **Stage Régional** – CSN Houlgate :  
4 au 8 mars 2024 - 27 jeunes – 6 cadres et 4 au 6 mars 2024 – 6 jeunes – 2 cadres
  - Encadrants de stages :
    - Régional : M. Plotuna, M. Louédec, P.Berthelin, S. Lerverend + 1 à 2 cadres de clubs
    - Détection : A. Grizard, C. Suzanne, J. Leroi, + 1 ou 2 cadres clubs ou comités
- **Formation** « Entraîneur Fédéral » : février à mai 2023 : 6 stagiaires
- **Développement** : Réunion du 10 février 2024 – CSN Houlgate : 7 professionnels – 6 élus Comités et 4 représentés
  - Ping Tour FFFT ou régional : solliciter les clubs potentiels, prêt éventuel de matériel.
  - Ping en extérieur : Démarche - apposer les QR codes.
  - Dispositif FFFT mai 2024 / site mobile (3 000€)
  - Projet été 2025 « Tournée des plages normandes » en lien collectivités
  - Scolaires : Projet animation écoles / site mobile (1 animation/ CD / saison)
  - « 1 table, 1 école » projet de financer 5 tables par an et les mettre sous le préau : partenaire à trouver ?
  - Création de clubs : apport d'un soutien en matériel par club à raison de 300 € à 400 € (financement Ligue)

- Label Fédéral : importance du visuel, FFTT ne délivre pas pour tous. Suivant le niveau de label, soit le Comité soit la Ligue prend en charge.
- Lutte contre les violences dans le sport : tous les Comités présents s'engagent à intégrer le dispositif régional.
- Conclusion : répondu aux attentes, réflexion et mise en place d'actions en commun / saison prochaine et olympiade 24/28

## 7. La Parole aux commissions

### Commission Sportive Régionale

Marc DUPUY fait part d'une proposition de la CSR portant sur 2 principales modifications sur le championnat par équipes :

- Obligation d'utiliser GIRPE pour les feuilles de rencontres de la Pré Nationale à la R4.
- Evolution du règlement lorsqu'un joueur abandonne avant de jouer une partie (ce qui arrive régulièrement lorsque le score de la rencontre est acquis).
- Quand un des deux joueurs ne se présente pas dans l'aire de jeu, il perd les points qu'il aurait dû perdre s'il avait participé et perdu cette partie. Son adversaire n'est pas crédité des points qu'il aurait pu gagner. Ceci ne concerne que la première partie non jouée, s'il s'agit d'une partie de simple. Une amende, déjà présente dans les tarifs, sera désormais appliquée.
- Cependant, si le joueur « blessé » fourni à la Commission Sportive Régionale (Inttsportive@orange.fr), dans les 72h suivant la rencontre, un certificat médical précisant l'impossibilité du joueur blessé à poursuivre la rencontre, alors la perte de ces points ainsi que l'amende ne seront pas appliquées.

**La proposition est adoptée (14 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre).**

Marc fait un petit retour sur les dernières compétitions qui viennent de se dérouler, à savoir :

Les championnats de France Vétérans, les championnats de Normandie qualificatifs pour les championnats de France, l'annulation de la phase régionale qualificative pour le Championnat de France individuel "Sport dans l'entreprise" (pas assez de participants), et les finales régionales Vétérans.

La liste des qualifiés pour les championnats de France jeunes a été envoyée.

Une réflexion est en cours pour le critérium.

### Commission vétérans

Didier AZE nous fait part de son retour sur les la journée qualificative vétérans pour les France du samedi 13 janvier 2024 à Vire : cette journée s'est très bien déroulée et les joueurs apprécient la mise en place des doubles l'après-midi.

Organisation plus compliquée par contre sur la coupe régionale Vétérans du 24 mars dernier au Havre, mais Didier est satisfait de l'augmentation du nombre d'équipes (18 présentes).

### Commission de formation

Joël DERENNE nous fait part de la mise en place d'une formation AR en fin de première phase suite à la demande du club de Condé sur Noireau : 12 candidats (8 reçus, 3 AC, 1 ajourné)

Joël fait un bilan des formations de la deuxième phase :

- Une session s'est déroulée le 13 janvier 2024 (AR) et le 14 janvier 2024 (JA1) sur 2 sites : à Corneilles Le Royal (avec Philippe Antoine et Joël Derenne comme formateurs) et à Petit-Couronne (avec François Cotard et Marc Dupuy comme formateurs).
  - 28 candidats étaient présents (deux sites), 24 ont obtenu le grade d'Arbitre Régional, 2 celui d'Arbitre de club et 2 ont été ajournés.
  - 26 candidats (deux sites) présents à la formation JA1 : 25 reçus, 1 ajourné.
- Une deuxième session assurée par Philippe Antoine et Joël Derenne a eu lieu les 24 et 25 février à la Maison des Sports du Calvados : (15 personnes ont obtenu le grade AR sur 16 candidats et 6 celui de JA1 sur 6 candidats).
- Au CRJS de Petit-Couronne, cette session a été assurée par François Cotard et Marc Dupuy les 03 et 04 mars (15 personnes ont obtenu le grade AR sur 16 candidats et 5 celui de JA1 sur 6 candidats).

- Passage des pratiques AR pour 7 candidats sur le 4<sup>ème</sup> tour de N2 à Saint-Pierre les Elbeufs avec pour formateurs Bernard Drudi et François Cotard (16 stagiaires, 15 reçus, 1 ajourné).
- Lionel Bouillie a passé sa pratique de JA avec Gaëtan Goubert pour formateur.
- Des passages des pratiques se sont déroulées sur des rencontres du championnat national ou régional par équipes, et d'autres sont prévues (AR et JA) sur les finales régionales du championnat par équipe.
- Des formations JA2 et JA3 sont en cours et les pratiques seront passées durant la prochaine saison.
- Lors du 4<sup>ème</sup> tour de CF N2, il y a eu une remise d'un polo à tous les arbitres qui ont officié au cours des deux journées. Joël tient à remercier Gaëtan pour la gestion de la commande et de la distribution.
- Enfin Joël remercie les formateurs pour leur investissement.

## **8. La Parole aux Comités Départementaux**

Pour le CD76, Adrien POIGNIE rappelle l'organisation des championnats de France Handisport le week-end prochain au Kindarena ainsi que celle des championnats de France Sport Adapté le 15 mai à Grand-Quevilly.

Pour le CD 50, Christian MONCHOIS nous informe du succès de l'organisation d'un tournoi amical départemental en février pour les Féminines, avec une cinquantaine de participantes.

L'assemblée générale du Comité aura lieu le 06 septembre 2024 à St Lô.

La prochaine réunion du CD50 est programmée le 10 juin 2024.

Pour le CD14, Philippe ANTOINE souligne la difficulté d'organiser des actions spécifiques pour les féminines et félicite la Manche pour la réussite de leur tournoi pour les Féminines.

## **9. Point sur Cleemy**

Gaëtan GOUBERT nous informe du lancement effectif de Cleemy pour la gestion des notes de frais des arbitres et juges-arbitres lors du tour de critérium N2 de Saint-Pierre les Elbeufs des 06 et 07 avril derniers.

Les formateurs peuvent également déclarer leurs frais sur Cleemy, mais pour l'instant cela n'est pas possible pour les JA1 (championnat par équipe).

## **10. Point sur l'ANS**

Guy LETROT présente les chiffres de la campagne 2024 :

- 35 clubs normands ont sollicité une subvention ANS cette année (34 en 2023).
- L'enveloppe de base attribuée à la Normandie s'élève à 112 738 € contre 111 607 € en 2023 (+ 1 131 €).
- Part fixe ligue : 15 553 € contre 14 389 € en 2023 (somme définie par la FFTT) (+ 1 164 €).
- A destination des clubs : 74 294 € contre 67 870 € (+ 6 424 €).
- A destination des comités : 38 444 € contre 43 737 € (- 5 293 €).
- La réunion d'harmonisation aura lieu le samedi 4 mai à HOULGATE (Guy rappelle la composition de la commission régionale PSF).

## **11. Questions diverses**

Aucune question n'a été adressée à la Ligue.

Sylvie AVIT-RELET et Gaëtan GOUBERT informent les membres du Conseil de Ligue qu'ils mèneront chacun une liste pour les élections de la prochaine olympiade.

La prochaine date de réunion du CDL est fixée au samedi 06 juillet prochain avant de clore la séance.

Guy LETROT lève la séance à 12 heures 45.

Le secrétaire général,  
Bernard DRUDI